

# SÉANCE DU 21.03.2025

Tous les votes de cette séance ont été pris à l'unanimité des voix.

## PRÉSENCES

### Bourgmestre :

Marc RIES,

### Échevins :

Marie-Claire RUPPERT,

Olafur SIGURDSSON,

### Conseillers :

Claude BODEN,

Reinhold DAHLEM,

Hugo DA COSTA,

Fernande KLARES-GOERGEN,

Patrick LAMHÈNE,

Jean-Pierre MEISCH,

Lynn ZOVILÉ,

### Excusé :

Marc BOSSELER,

### Secrétaire communal :

Steph HOFFARTH.

## Séance publique (61 points) :

### 1. AMÉNAGEMENT COMMUNAL - PAG / PAP / LOTISSEMENTS :

#### 1.1. Rapport intermédiaire relatif au Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Betzdorf.

Suite aux explications lors de la présentation en détail du rapport intermédiaire par le bureau d'aménageurs-urbanistes « Zeyen & Baumann » en séance de travail du 6 mars 2025 et de l'avis émis par la commission urbanisme, réunie le 6 mars

2025, le conseil communal approuve le rapport intermédiaire et décide que le plan d'aménagement général (PAG) de la commune de Betzdorf ne sera pas soumis à une mise à jour avant la grande refonte dans 6 ans.

Deutsche Übersetzung :





- 2.7. Aménagement du chemin dit «Soe Wee» à Mensdorf.
- 2.8. Aménagement du chemin dit «Märche Wee» avec rénovation d'un chalet à Olingen.
- 2.9. Aménagement de trottoirs dans la rue d'Uebersyren à Mensdorf.
- 2.10. Aménagement d'un parking au centre d'Olingen.
- 2.11. Assistance pour la mise en place du système de management de la sécurité et de la santé au travail.
- 2.12. Budget participatif – Projets citoyens.
- 2.13. Construction d'un nouveau bâtiment (cuisine-école fondamentale-atelier) à Roodt/Syre – Etudes.
- 2.14. Installation d'un bloc sanitaire au lavoir à Berg.
- 2.15. Installation de compteurs d'eau potable intelligents.
- 2.16. Installation d'un train miniature à Olingen.
- 2.17. Leasing de différents véhicules automoteurs.
- 2.18. Mise en conformité de la mairie à Berg.
- 2.19. Réalisation de fouilles pour le remplacement d'hydrants.
- 2.20. Réaménagement des arrêts de bus à Roodt/Syre.
- 2.21. Réaménagement des bureaux du secrétariat communal à Berg.
- 2.22. Réaménagement de la place située près de l'ancienne piste de skate à Mensdorf.
- 2.23. Remise en sécurité de divers bâtiments communaux –Construction.
- 2.24. Remise en sécurité de divers bâtiments communaux – Etudes.

- 2.25. Remise en sécurité du home pour scouts à Roodt/Syre.
- 2.26. Renouvellement du raccord électrique des feux tricolores à Betzdorf.
- 2.27. Renouvellement du système de contrôle d'accès.
- 2.28. Extension du parking au campus scolaire à Roodt/Syre.
- 2.29. Valorisation du site «Rothoicht» à Mensdorf – Etudes.
- 2.30. Mesures dans le cadre du «Pacte Climat 2.0.» – Elaboration d'un concept de ressources et de rénovation.

Le conseil communal approuve les devis en question, établis par le service technique et le service urbanisme et environnement communal. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025 de la commune de Betzdorf.

### 3. CONSEIL COMMUNAL :

#### 3.1. Autorisation d'ester en justice.

Le conseil communal autorise le collège des bourgmestre et échevins d'ester en justice contre la décision du directeur des contributions no V/2025/8 du 17/02/2025, informant de la participation directe de la commune de Betzdorf au produit en impôt commercial généré en 2024 sur le territoire de la commune s'élevant à -1.729.524,85€.

#### 3.2. Décision de principe concernant la coopération future avec le Club Aktiv plus appelé «Club Syrdall».

Étant donné que la commune de Betzdorf est conventionnée avec deux Clubs Aktiv Plus («Club Syrdall» et «An der Loupescht»), une situation unique au Luxembourg, et que le «Club Syrdall» vient d'être repris par l'association «Doheem versuergt», le conseil communal décide de se concentrer sur sa collaboration avec «An der Loupescht», sachant que les citoyens de Betzdorf ont la possibilité de participer aux activités proposées de tous les Clubs Aktiv Plus.

### 4. BUDGET ET COMPTABILITÉ :

#### 4.1. Approbation de recettes.

Le conseil communal approuve les recettes 2024 énumérées ci-après pour un montant total de 18.425.547,79€.

### 5. AFFAIRES DE PERSONNEL :

#### 5.1. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle de la carrière E, à raison de 100%; pour les besoins du service technique (changement de carrière).

Le conseil communal procède à la création du poste en question, ceci suite au changement de carrière prévu par les disposition du contrat collectif actuellement en vigueur.

#### 5.2. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle de la carrière C, à raison de 100%; pour les besoins du service technique (changement de carrière).

Le conseil communal procède à la création du poste en question, ceci suite au changement de carrière prévu par les disposition du contrat collectif actuellement en vigueur.

#### 5.3. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle de la carrière B, à raison de 100%; pour les besoins du service technique (nouveau poste).

Le conseil communal procède à la création du poste de salarié à tâche manuelle de la carrière B, à raison de 100%; pour les besoins du service technique, notamment pour l'équipe de nettoyage.

#### 5.4. Suppression de postes.

Le conseil communal décide de supprimer les postes suivants :

<b>Poste:</b> B1 fonctionnaire
Secrétariat communal
<b>Poste:</b> A2 fonctionnaire
<b>Création</b> 5/7/2024
Service technique

## 6. RÈGLEMENTS COMMUNAUX :

### 6.1. Fixation du prix d'entrée du «Betzfield 2025».

Le conseil communal fixe les prix d'entrée du «Betzfield 2025» comme suit :

Date	Prix (à partir de 13 ans)	
	Prévente	Vente au guichet
30/08/2025	15€	20€
31/08/2025	20€	25€
Combi 2 jours	30€	

### 6.2. Fixation du prix concernant la manifestation «Op der Sich nom fairen Ee».

Le conseil communal fixe le prix concernant la manifestation «Op der Sich nom fairen Ee» à 12€ par personne.

### 6.3. Fixation de la participation communale à l'allocation de vie chère et vie chère «Eau».

En vue d'une uniformisation des modalités liées à la demande de l'allocation de vie chère au sein des 3 communes membres du CENTREST (Junglinster, Niederanven, Betzdorf), le conseil communal décide d'adapter la participation

communale de 33% à 50% en complément du montant accordé par le FNS. Cette nouvelle formule inclut l'allocation «eau» de manière standardisée pour tous les ménages.

### 6.4. Règlements de circulation

Le conseil communal approuve les règlements de circulation suivants :

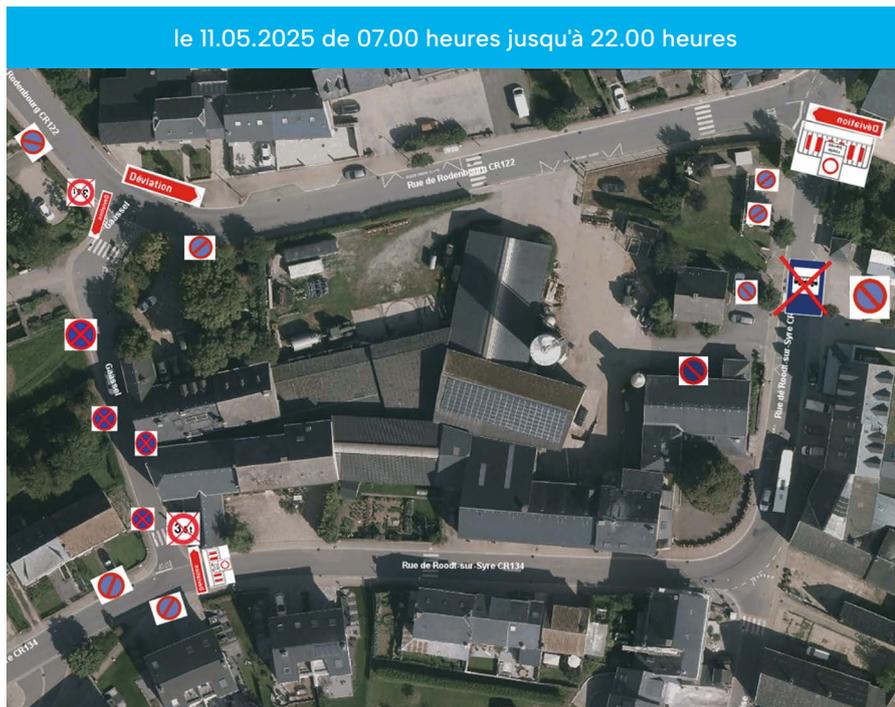
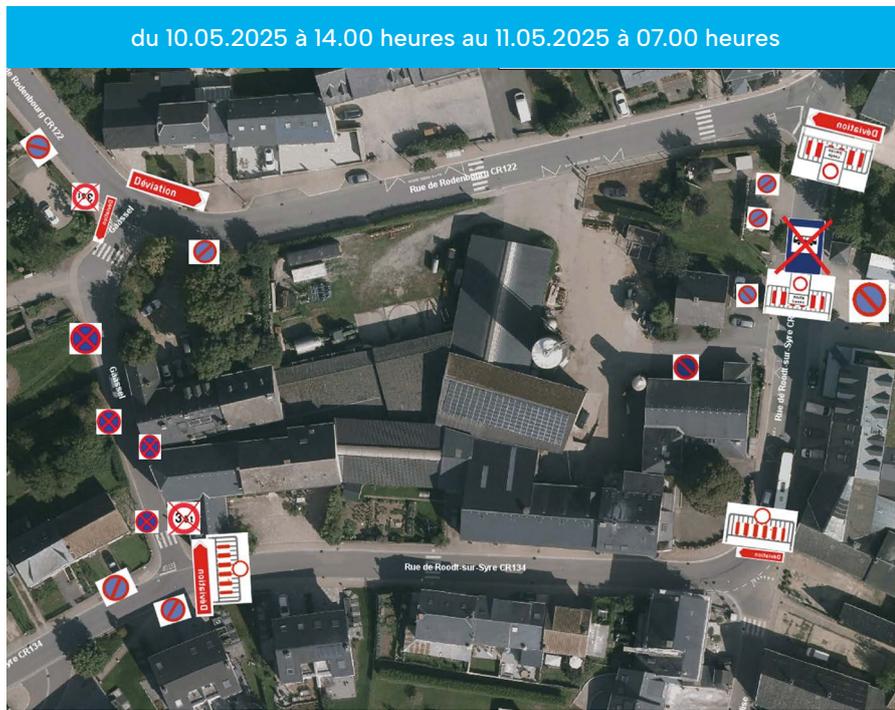
#### 6.4.1. PN67 à Olingen et PN68 à Betzdorf du 26 au 28 avril 2025.

PN 67 :

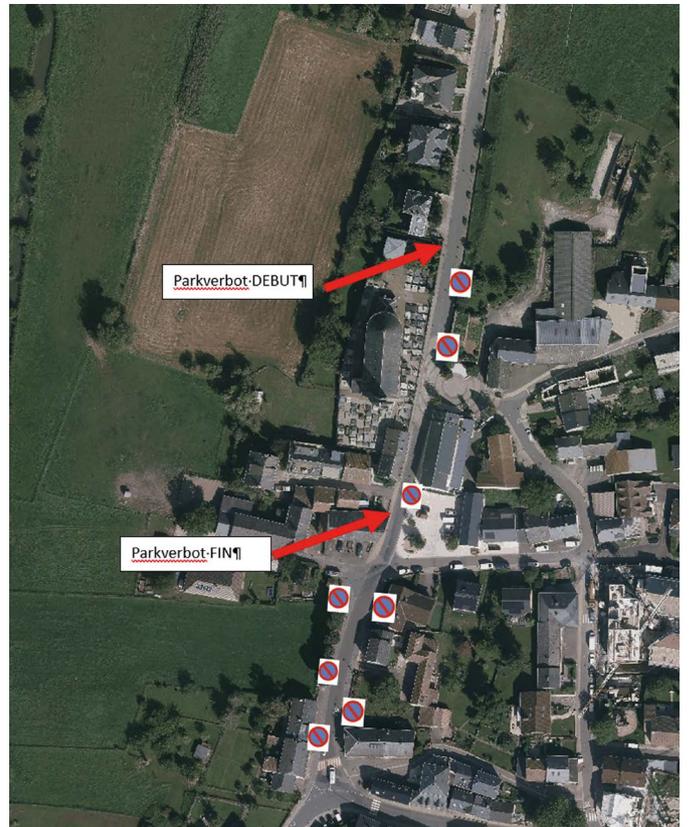
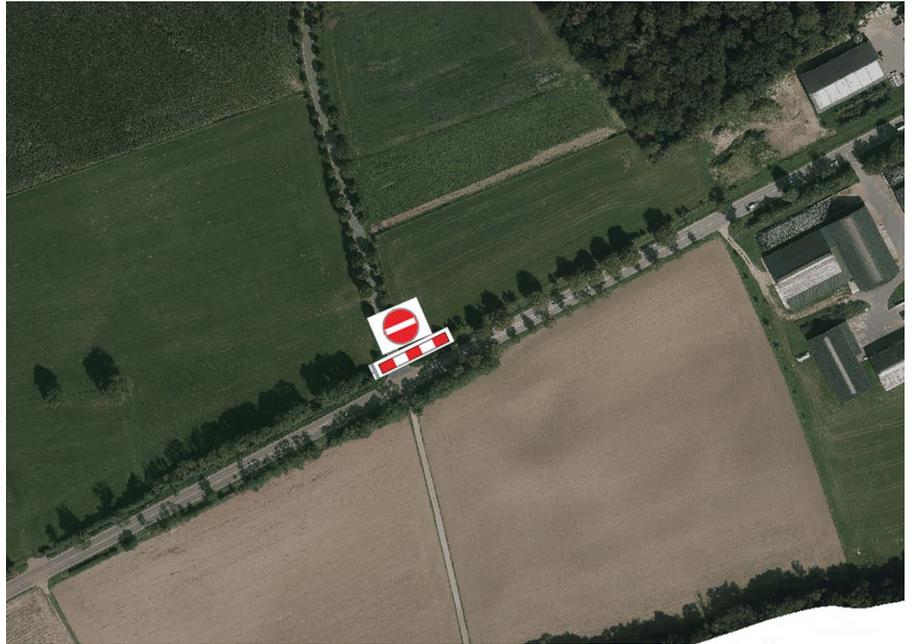
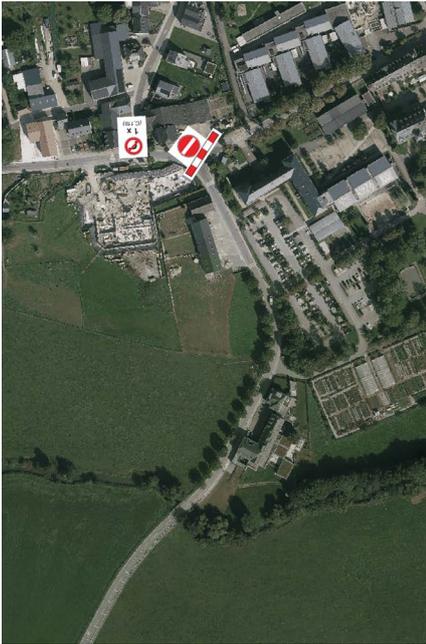




6.4.2. « Blummemaart » à Olingen le 11 mai 2025.

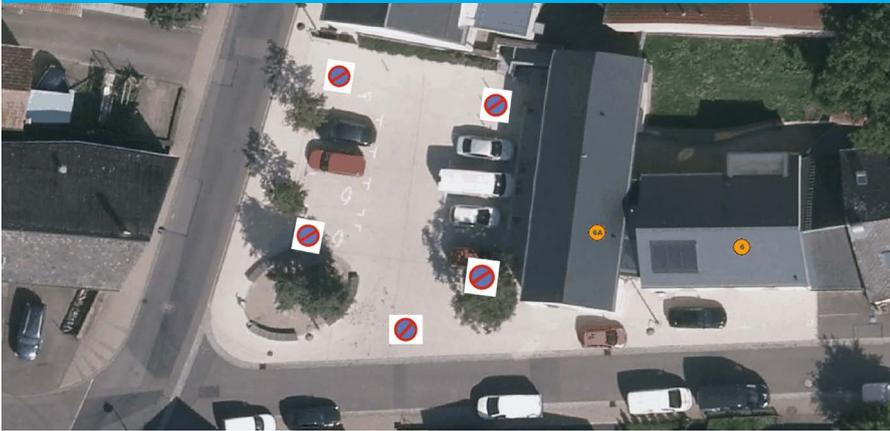


6.4.3. « Schleck Gran Fondo » le 24 mai 2025.

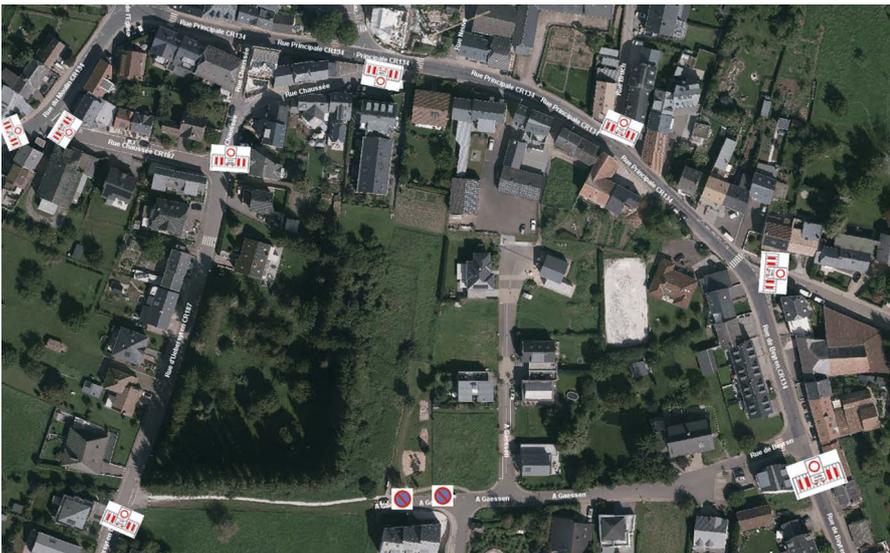


6.4.4. «Widdebiërg Laf » à Mensdorf le 14 juin 2025.

C, 18-Stationnement interdit / 13 juin-15 juin 2025, de 08.00h-18.00h



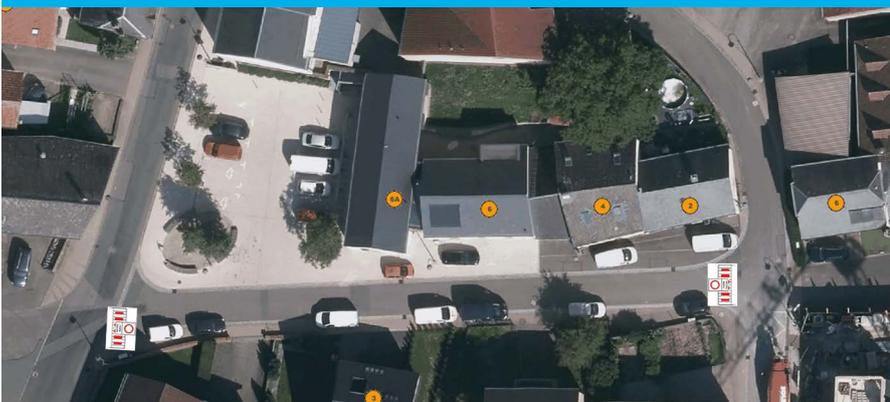
La place devant le centre culturel est barrée à toute circulation le 14 juin 2025, de 16.00h-20.00h



Stationnement interdit, 14 juin 2025



13 au 15 juin 2025, route barrée à toute circulation C, 2a de 18.00h-18.00h





## 7. ACTES DE VENTE, D'ÉCHANGE ET D'ACQUISITION:

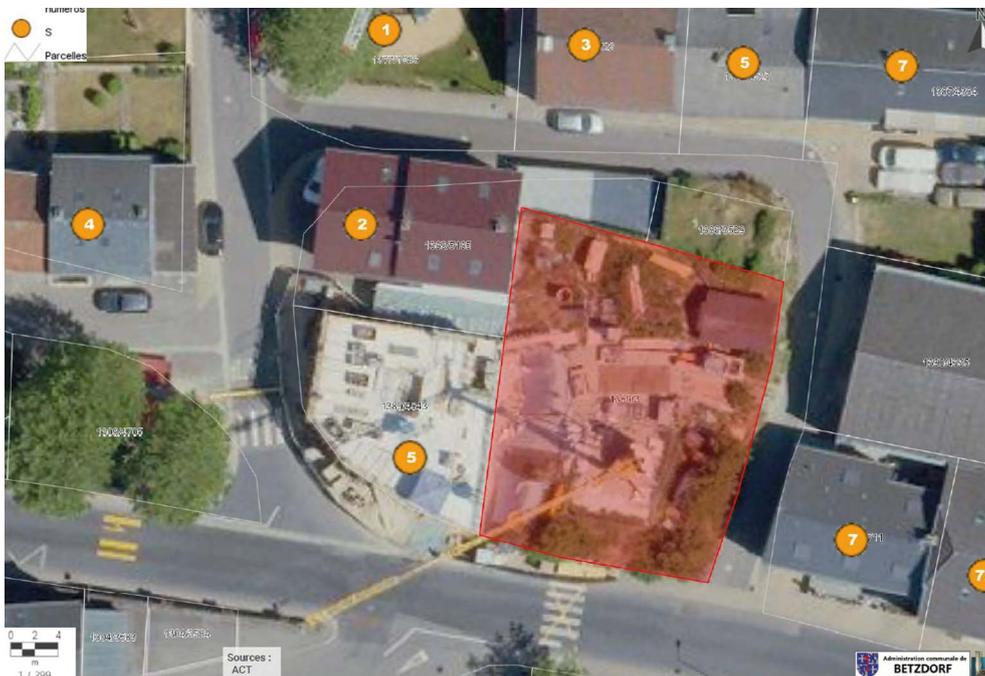
### 7.1. Approbation d'un compromis de vente concernant des terrains sis à Mensdorf et vote d'un crédit budgétaire.

Le conseil communal approuve le compromis signé en date du 30 janvier 2025 concernant des terrains sis à Mensdorf au lieu-dit «Rue Strachen», au montant total de 950.335€ et vote le crédit nécessaire au budget 2025.



### 7.2. Approbation d'un compromis de vente concernant un terrain sis à Mensdorf et vote d'un crédit budgétaire.

Le conseil communal approuve le compromis signé en date du 30 janvier 2025 concernant des terrains sis à Mensdorf au lieu-dit «Rue Strachen», au montant total de 950.335€ et vote le crédit nécessaire au budget 2025.



## 8. CONVENTIONS :

### 8.1. Conventions tripartite 2025, concernant les services d'éducation et d'accueil.

Le conseil communal approuve les conventions signées en date du 20 décembre 2024 entre le collège des bourgmestre et échevins et le gestionnaire « Caritas Jeunes et Familles asbl » et le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, concernant les services d'éducation et d'accueil.

### 8.2. Convention de partenariat dans le cadre de la stratégie « Génération Sans Tabac ».



Le conseil communal approuve la convention de partenariat dans le cadre de la stratégie « Génération sans tabac » signée en date du 25 février 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et la « Fondation Cancer ».

Par cette approbation, la commune soutient cette initiative nationale et s'engage à promouvoir une « Génération sans tabac » d'ici 2040, à diffuser ses messages et à l'intégrer dans ses actions. En tant que commune « sans tabac », elle agit pour protéger les jeunes du tabagisme passif, favoriser un environnement sain, encourager une hygiène de vie responsable, réduire les déchets urbains et répondre aux attentes des résidents en matière de santé publique.

### 8.3. Convention 2025 – Office Social «CENTREST».

Le conseil communal approuve la convention 2025 signée entre le collège des bourgmestre et échevins et l'Office Social du CENTREST.

La convention prévoit, entre autres, le financement du personnel de l'Office social du CENTREST à raison de

50%/50% par l'Etat et les communes à raison du ratio de 1,5 assistant social ou d'hygiène sociale sur 6.000 habitants et 0,75 poste administratif sur 6.000 habitants. La convention est entrée en vigueur le 1er janvier 2025 et prendra fin le 31 décembre 2025.

## 9. CONTRATS :

### 9.1. Résiliation anticipée de contrats de bail à loyer.

Suite au relogement de certains locataires au sein de la commune le conseil communal approuve la résiliation anticipée de contrats de bail à loyer, tels que présentés lors de la séance tenante.

### 9.2. Contrats de bail abordable à durée indéterminée.

Le conseil communal approuve les contrats de bail abordable à durée indéterminée, tels que présentés lors de la séance tenante.

### 9.3. Contrat de mise à disposition concernant le jardin collectif « E Gaart op Haard » (Lot no 21).

Le conseil communal approuve les contrats de mise à disposition concernant le jardin collectif « E Gaart op Haard ».

### 9.4. Contrats de concession de sépulture.

Le conseil communal approuve les contrats de concession de sépulture

## 10. SUBSIDES :

### 10.1. Subsidés extraordinaires aux associations locales.

Le conseil communal approuve l'attribution des subsidés extraordinaires pour l'année 2024 au montant total de 29.410,2€ aux associations locales.

### 10.2. Subside extraordinaire à l'association « Musék am Syrdall asbl ».

Le conseil communal approuve l'attribution du subside extraordinaire au montant total de 5.000€ à l'association « Musék am Syrdall asbl » pour l'organi-

sation du concert « Lëtzebuerger Lidder, nei arrangéiert 9.0 » en date du 27 avril 2025 à 17h00 au Syrкус.

## 11. INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL.

### Suivi chantiers

#### Logements « Al Schoul » – Betzdorf

**Bloc A :** la dalle au 2e étage est bétonnée.

**Bloc B :** la charpente est achevée.

**Bloc C :** les travaux du HVAC et électrique sont en cours. Les travaux d'isolation des murs extérieurs sont en cours.

**Bloc D :** Les travaux du HVAC et électrique sont en cours. Les travaux de façades ont démarré.

**Parking sous-terrain :** travaux d'isolation du plafond sont en cours.

**Rampe de garage :** les travaux de ferrailage de la rampe ont démarré.

#### « Ale Pompjesbau » – Mensdorf

La mise en œuvre de la chape est achevée. Les travaux d'aménagement extérieur ont débuté. Les travaux de parachèvement vont démarrer prochainement.

#### Dechanthaus – Betzdorf

Les travaux sont actuellement à l'arrêt. Le devis adapté a été voté le 22 novembre 2024 et on attend le retour du ministère pour la prise en charge des frais.

#### Crèche – Roodt/Syre

L'application de l'enduit en argile est achevée sur les deux étages, tandis que ceux des alentours progressent également. Le menuisier a commencé avec les travaux de parquet.

#### Train Miniature – Olingen

Les travaux pour l'installation des rails sont en cours. L'inauguration officielle sera le 7 juin 2025.

#### Aire de jeux

Tennis à table « Ping Pong », les surfaces sont aménagées, le montage des tables reste à faire.

#### Parking Centre Culturel – Olingen

Réalisation de 4 emplacements supplémentaires de stationnement près du Centre Culturel.

### **Règlement de circulation dans la rue de la Gare – Roodt/Syre**

Mise en place des panneaux de signalisation relatifs au règlement de circulation.

### **Réservoir d'eau «Giedgendall» – Mensdorf**

Installation d'un nouveau système de désinfection UV, la mise en service est en cours.

### **Panneau indicateur Parking «Al Millen» – Olingen**

Installation des panneaux d'indiction du nouveau parking «Al Millen» sur le CR.

## **Informations**

### **«Kannergemengerot»**

Le bourgmestre fait état du succès des élections du «Kannergemengerot» qui se sont tenues le 14 mars 2025. Pas moins de 35 élèves ont présenté leur candidature, parmi lesquels 9 garçons et 26 filles. Il exprime sa satisfaction face à la créativité dont ont fait preuve les jeunes dans l'élaboration de leurs programmes électoraux ainsi que dans la conception de leurs affiches respectives. Il met également en avant son engagement et son intérêt pour ce projet prometteur, favorisant le dialogue et la coopération entre les générations sur des thématiques politiques.

### **Conseil à la structuration et aux procédures administratives par un expert externe**

Le bourgmestre informe que l'administration communale sera prochainement soutenu par un expert externe de l'entreprise «Manghini Consulting» pour l'élaboration de processus internes et l'analyse d'efficacité des méthodologies en vigueur.

### **Rapports des syndicats communaux**

Le bourgmestre informe, qu'après concertation avec d'autres représentants politiques, il souhaite réintroduire le point «rapports des représentants auprès des différents syndicats communaux» sur l'ordre du jour des séances communales.

## **11.1 Rapports des représentants auprès des différents syndicats.**

Les conseillers communaux rapportent

de leurs comités syndicaux respectifs.

## **12. QUESTIONS AUX MEMBRES DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS.**

### **Signalétique – campus scolaire**

Monsieur Patrick LAMHÈNE explique que certaines associations locales font livrer des colis à l'adresse du Syrkus ou du complexe sportif à Roodt/Syre. Il souligne que des difficultés de livraison surviennent fréquemment en raison d'une signalétique insuffisante au niveau du campus scolaire, notamment depuis la route de Luxembourg.

**Le bourgmestre** prend note de cette remarque et charge le service technique d'examiner les mesures à prendre pour améliorer la situation.

### **Installation d'une nouvelle cuisine au campus scolaire**

Monsieur Hugo DA COSTA informe que l'HORESCA propose un service de conseil pour la planification et l'installation de nouvelles cuisines professionnelles. **Le bourgmestre** le remercie pour cette information et précise que la commune a déjà sollicité un service similaire dans le cadre du projet de la brasserie «Monkel», mais que ce conseil ne s'est pas révélé particulièrement utile.

### **Vidéosurveillance**

Monsieur Hugo DA COSTA demande si d'autres emplacements, en plus des deux sites actuels – les conteneurs de déchets verts et le campus scolaire – sont prévus. **Le bourgmestre** répond que, suite à des actes de vandalisme au hall de tennis, la vidéosurveillance a été installée au campus scolaire. Il précise que ce dispositif fonctionne temporairement et qu'il n'est pas actif durant les heures d'ouverture de l'école, tandis que la vidéosurveillance des deux conteneurs de déchets verts est permanente. À ce jour, aucun autre emplacement n'est prévu.

### **Présence Police**

Monsieur Hugo DA COSTA exprime son observation selon laquelle la forte présence de presse négative concernant les cambriolages et autres délits contribue à un sentiment d'insécurité. Il demande s'il est possible d'augmenter la présence des patrouilles de police.

**Le bourgmestre** répond que la collabo-

ration et les échanges avec la police sont permanents. Il reconnaît qu'un certain sentiment d'insécurité existe, mais tient à rassurer que la police est bien présente sur le terrain. Toutefois, cette présence n'est peut-être pas toujours perçue par les citoyens en raison des patrouilles en civil.

### **Limitation de vitesse non respectée**

**Monsieur Marc BOSSELER** signale le non-respect de la limitation de vitesse dans la rue Adri Van Westerop à Berg.

**Le bourgmestre** répond qu'il lui a été rapporté que ce problème ne concerne pas principalement les résidents, mais surtout les services de livraison. Il ajoute qu'il chargera le service technique d'étudier la faisabilité de l'installation d'un ralentisseur du genre «gendarme couché» dans le virage.

### **Enclos pour chiens**

**Monsieur Marc BOSSELER** se renseigne sur l'installation d'un enclos pour chiens, comme prévu dans la déclaration échevinale.

**Le bourgmestre** répond que la commission du sport et des loisirs est en charge d'émettre un avis à ce sujet.

### **Service santé mentale**

**Monsieur Marc BOSSELER** se renseigne sur le succès du service gratuit «santé mentale» proposé par la commune.

**Le bourgmestre** transmet la question à Madame Marie-Claire RUPPERT, qui répond que le service est beaucoup consulté et de manière égale par des hommes et des femmes. Elle précise également que des démarches d'évaluation des horaires d'ouverture sont en cours.

### **Réseau de chaleur urbaine**

**Monsieur Marc BOSSELER** demande si les études relatives à l'installation future d'un réseau de chaleur urbaine peuvent être publiées, car cette information serait utile pour les citoyens ayant besoin d'installer un nouveau système de chauffage.

**Le bourgmestre** répond que les études sont toujours en cours et que dès que le projet sera prêt à être concrétisé, la population sera bien entendu informée des résultats.

### **Devis**

**Monsieur Marc BOSSELER** fait part de son impression qu'il est difficile de percevoir les différences au niveau de certains devis à voter au sein du conseil communal. Il explique que le rapport qualité-prix sera difficile à évaluer.

**Le bourgmestre** répond que les devis obtenus par la commune sont conformes aux prix du marché actuel et que la plupart du temps, des offres concurrentes sont également sollicitées.

#### **Parc éolien**

**Madame Fernande KLARES-GOERGEN** demande s'il existe des informations concernant le parc éolien.

**Le bourgmestre** répond qu'aucune nouvelle information n'a été reçue depuis 2025. Il précise que la création de la société est en cours et que ce projet est géré par SOLER, dans lequel la commune envisage d'acquérir des parts.

#### **Emplacements parking à Olingen**

**Monsieur Jim MEISCH** exprime sa satisfaction concernant les nouveaux emplacements de parking près du Centre Culturel «Al Millen» à Olingen. Cependant, il regrette que les cinq autres emplacements devant le «Millen» n'ont pas été refaits en même temps que les travaux, tant que les machines étaient sur place.

**Le bourgmestre** précise que les emplacements en question seront prochainement rénovés en régie propre par la commune.

#### **«Kannergemengerot»**

**Madame Lynn ZOVILÉ** s'informe sur les évolutions de ce dossier.

**Le bourgmestre** répète son constat et fait état du succès des élections du «Kannergemengerot» qui se sont tenues le 14 mars 2025. Pas moins de 35 élèves ont présenté leur candidature, parmi lesquels 9 garçons et 26 filles. Il exprime sa satisfaction face à la créativité dont ont fait preuve les jeunes dans l'élaboration de leurs programmes électoraux ainsi que dans la conception de leurs affiches respectives. Il met également en avant son engagement et son intérêt pour ce projet prometteur, favorisant le dialogue et la coopération entre les générations sur des thématiques politiques.

#### **Sentiment de sécurité**

**Madame Lynn ZOVILÉ** enchaîne à la

question de Monsieur Hugo DA COSTA est demande des informations supplémentaires concernant le sentiment d'insécurité des citoyens au sein de la commune.

**Le bourgmestre** répète que le contact et l'échange avec la police sont permanents. Il précise que la police lui a confirmé que l'incident sur le terrain de la CFL, ainsi que l'épisode de dégradations de véhicules ayant entraîné un ordre de dispersion à l'encontre d'un sans-abri, étaient des cas isolés. Il rassure en affirmant que la commune de Betzdorf, et particulièrement la gare de Roodt/Syre, ne sont en aucun cas des «hotspots» pour des actes criminels. Il mentionne également que la conférence de sensibilisation organisée en collaboration avec la police et intitulée «Prévention contre le cambriolage», tenue le 3 février 2025 au Syrkus, a permis de communiquer aux citoyens les bons réflexes face à cette problématique. Enfin, le bourgmestre rappelle que des patrouilles de police en civil sont présentes sur le terrain.

**Monsieur Olafur SIGURDSSON** ajoute que tout acte ou personne suspecte peut être signalé à la police.

#### **Éclairage des passages pour piétons**

**Monsieur Claude BODEN** demande si les passages pour piétons sont conformes en matière d'éclairage, certains n'étant que peu éclairés.

**Le bourgmestre** répond que chaque année, une mise en conformité des passages pour piétons est prévue dans le budget, étape par étape. Il précise qu'il existe des normes et couleurs spécifiques pour l'éclairage public. Cependant, il n'y a pas d'obligation d'ajouter l'éclairage aux passages existants. Seuls les nouveaux passages doivent répondre aux nouvelles normes. Il indique que tous les passages du tracé du «séchere Schoulwee» sont conformes, cela ayant été une priorité. Actuellement, les autres passages sont en cours de mise en conformité.

#### **Éclairage chemin piéton**

**Monsieur Reinhold DAHLEM** demande si l'éclairage du chemin piéton à Berg pourrait être adapté aux besoins.

**Le bourgmestre** répond que ce projet est prévu au budget et souligne l'importance d'un éclairage adéquat à cet endroit. Il

précise également que la demande sera rappelée au service technique.

#### **Emplacements pour poubelles avec distributeur de sacs pour chien**

**Monsieur Reinhold DAHLEM** s'enquiert si la commune a trouvé, entre-temps, un fournisseur plus avantageux pour la commande des poubelles en question. Il s'interroge également sur la possibilité de reculer l'emplacement d'une poubelle spécifique à la «rue Hierdegaard» afin de faciliter le maniement des machines agricoles. Enfin, il se renseigne si la rue «A Millesch» dispose d'une poubelle avec distributeur de sacs pour chiens.

**Le bourgmestre** répond qu'un nouveau fournisseur de sacs plus avantageux a été trouvé. Il transmet les autres demandes au service technique pour suivi.